

Version 001

Révisée le:
17.12.1996

Feuille de garde contenant les suppléments
nationaux à la feuille des données de sécurité UE

FLAMMSCHUTZ CR



Total de pages (la feuille de garde inclus) : 5

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit et réf.: Flammschutz CR / (1141.32.00)

Utilisation: Produit pour l'inifugation

Données concernant fabricant/fournisseur:

Fournisseur / Importateur	CHEMIE AG
Adresse	alte Tiefenastr. 4d
Code postal / lieu	CH-3048 Worblaufen
No téléphone	031 / 921 44 88
No téléfax	031 / 921 54 79
Les responsables	MM. P. Gerster / R. Arnold
Adresse courriel / site internet	info@chemieag.ch/ www.chemieag.ch
No d'appel en cas d'urgence	044-251 66 66 Centre d'information toxicologique, Zürich Service d'urgences 24 heures : 145

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Le données indiqués dans la feuille UE sont conformes au directives de la SUVA

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit non utilisé

Eliminer conformément aux réglementations des autorités locaux / nationaux.

Emballages non nettoyés

Emballages vides acheminée vers une installation d'incinération autorisée.

Code-déchet (selon OMoD): 14 06

SDB921FRFR-8810213 /001
881 - 0213 FLAMMSCHUTZ CR

Imprimé: 19.10.99 Date de la révision: 17.12.96 Page: 1 / 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Données concernant fabricant/fournisseur

Fabricant/fournisseur : Büsing & Fasch GmbH & Co.
Rue, boîte postale : Postfach 2563
Indice pays/code postal/lieu: D-26015 Oldenburg
N° de téléphone : 0441/9317-0
N° de télécopieur : 0441/9317100
Service de renseignements : Reinigungs- und Veredelungstechnik
N° de téléphone : 0441/9317-108
Renseignements d'urgence : Herr Jenicke
N° de téléphone d'urgence : 0441/9317-108

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractéristique chimique

Composés organiques et inorganiques de phosphore et d'azote

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Selon les données que nous avons, la substance ou bien la préparation n'est pas une matière dangereuse ou bien la préparation ne présente pas de dangers, d'après la loi sur les produits chimiques ou la directive sur les matières dangereuses selon la version actuellement en vigueur.

4. PREMIERS SECOURS

Peau:

Enlever les vêtements salis et imbibés, laver la peau au savon et à l'eau.

Yeux:

Rincer abondamment à l'eau courante, les yeux ouverts pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche et consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction:

Extincteur à eau/vaporisateur à eau, mousse, dioxyde de carbone, poudre d'extinction.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures pour la protection de l'environnement:

En cas d'écoulement dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération:

Balayer avec attention en évitant la formation de poussière.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

SDB921FRFR-8810213 /001
881 - 0213 FLAMMSCHUTZ CR

Imprimé: 19.10.99 Date de la révision: 17.12.96 Page: 2 / 4

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Les mesures de précautions habituelles dans le maniement des produits chimiques sont à respecter.

Stockage

Exigences concernant les lieux et emballages de stockage:

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre techniques

Ne sont pas indispensables

Composants à surveiller avec valeurs limites se rapportant au lieu de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative de substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Protection individuelle

Protection d'hygiène générales:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants en PVC ou PE

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique: liquide

Couleur: jaune, transparent

Odeur: faible, caractéristique

Valeur Unité Méthode

Point d'éclair: 100° C DIN 51758

Viscosité: (20°C) non déterminée

Densité: (20°C) 1,161 g/ml

pH-valeur: (20°C) 3,7 - 4,3

Limites d'explosion: non déterminées

Solubilité dans l'eau: soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux:

Ammoniaque, oxyde d'azote (NOx)

SDB921FRFR-8810213 /001
881 - 0213 FLAMMSCHUTZ CR

Imprimé: 19.10.99 Date de la révision: 17.12.96 Page: 3 / 4

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:

LD50 2 000mg/kg rat (oral)

Irritation au premier degré:

Peau:

Pas d'effet d'irritation

Yeux:

Pas d'effet d'irritation

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu

Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité):

Autres indications:

Le produit est biodégradable.

Le phosphore contenu dans le produit peut être éliminé dans des stations d'épurations par moyens biologiques et chimico-physiques

Effets écotoxiques:

Remarque:

Si les eaux contaminées sont introduites d'une manière adéquate dans les égouts, l'enrayage de l'activité dégrante des boues actives de décantation n'est pas à attendre.

Autres indications écologiques:

Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE:

néant

Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe aquatique, les eaux ou les canalisations sous forme non diluée ou en grande quantité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Recommandation:

L'élimination doit être réalisée en conformité avec les réglementations officielles d'un traitement d'exception (par. ex.: Usine d'incinération des déchets spéciaux).

Emballages salis

Recommandation:

Les emballages contaminés sont à vider entièrement et peuvent être réutilisés après un nettoyage adapté (avec de l'eau).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Produit non dangereux pour le transport

SDB921FRFR-8810213 /001
881 - 0213 FLAMMSCHUTZ CR

Imprimé: 19.10.99 Date de la révision: 17.12.96 Page: 4 / 4

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Selon les données que nous avons, la substance ou bien la préparation n'est pas une matière dangereuse ou bien la préparation ne présente pas de dangers, d'après la loi sur les produits chimiques ou la directive sur les matières dangereuses selon la version actuellement en vigueur.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations de la présente fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ne sont pas une garantie des propriétés des produits.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de nos produits de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Pour les substances ou préparations non dangereuses selon la loi sur les produits chimiques ou la prescription sur les matières dangereuses, l'envoi d'une fiche de données de sécurité n'étant pas indispensable, elle ne sera envoyée que sur demande.

Si, à la suite d'une modification des lois, cette substance ou cette préparation devaient être classées dangereuses selon les prescriptions, la fiche de données de sécurité sera envoyée selon le paragraphe 14 d'après la directive sur les matières dangereuses du.
